

Séances d'informations sur le SDAGE

Protection des captages d'alimentation en eau potable prioritaires vis-à-vis des risques de pollution par les nitrates et les pesticides

Cécile REILHES
15 septembre 2011

Crédit photo : DEAL/BNOI



1. Le contexte réglementaire

● Le Grenelle de l'environnement :

Protéger les aires d'alimentation des 500 captages les plus menacés d'ici 2012 vis-à-vis des pollutions diffuses

● Le SDAGE 2010-2015 : Orientation fondamentale 2

Assurer à la population la distribution d'une eau potable de qualité

Orientation 2.3 : Lutter contre les pollutions diffuses azotées et phytosanitaires qui dégradent la qualité des eaux brutes destinées à la consommation humaine dans les aires d'alimentation des captages

- Disposition 2.3.2 : Identification par les services de l'État de la liste de captages où un programme d'actions pour inverser la tendance doit être mis en oeuvre

- Disposition 2.3.3 : Sur les aires d'alimentation des captages prioritaires, des programmes d'actions sont mis en place pour déterminer des actions correctives et préventives en matière d'azote et de produits phytosanitaires.

Crédit photo : DEAL/BNOI

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



2. Identification des captages prioritaires dans l'Est de La Réunion

● Critères retenus :

Mauvaise qualité de l'eau (nitrates et/ou pesticides)

Tendance à la dégradation de la qualité de l'eau

Caractère stratégique de la ressource

Reconquête de la ressource d'un captage à l'abandon



11 captages d'eau potable prioritaires identifiés, repartis sur 5 aires d'alimentation

- Courrier d'information aux collectivités concernées

- Réunions de présentation de la démarche en mairie sous l'égide des ~~Sous-Préfets~~ fin 2010

Crédit photo : DEAL/BNOI

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

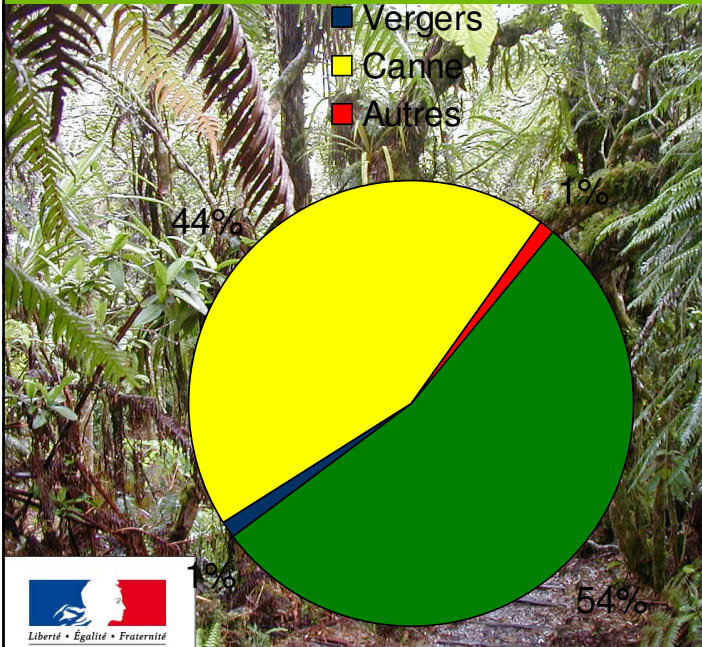


La source Toinette à SAINT BENOIT

Dépassements chroniques en pesticides
 Caractère stratégique de la ressource
 Population desservie : 3 500 habitants

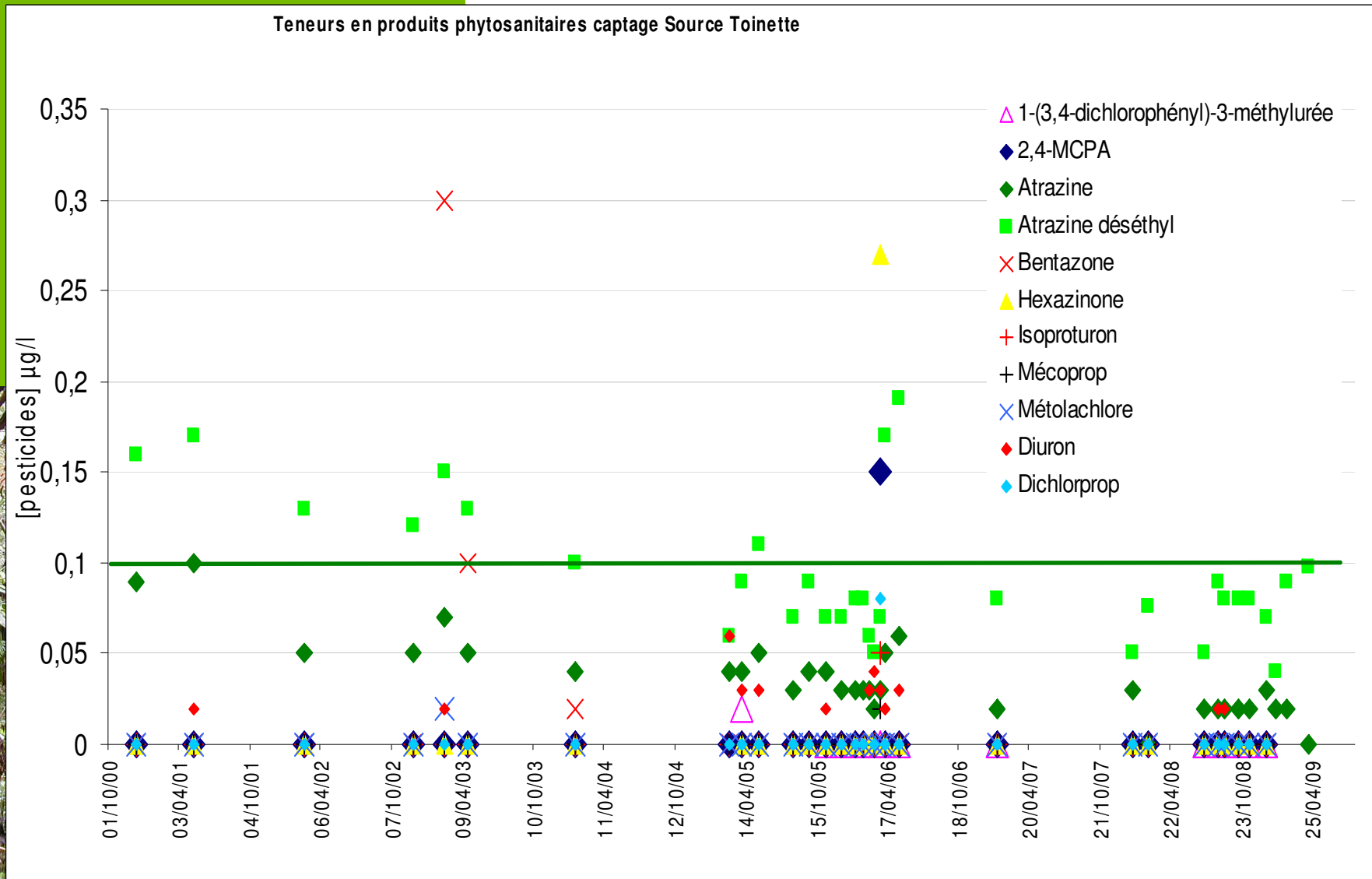
Surface BV : 30,5 km²
SAU : 22% du territoire

- Prairie
- Vergers
- Canne
- Autres



La source Toinette à SAINT BENOIT

Faible teneur en nitrates (10 mg/l) – Dépassement de pesticides dès 2000



Le captage Sainte Vivienne à SAINTE SUZANNE

Caractère stratégique de la ressource qui alimente tout le Quartier Français sans mélange

Population desservie : 3 000 habitants

Surface BV : 11 km²

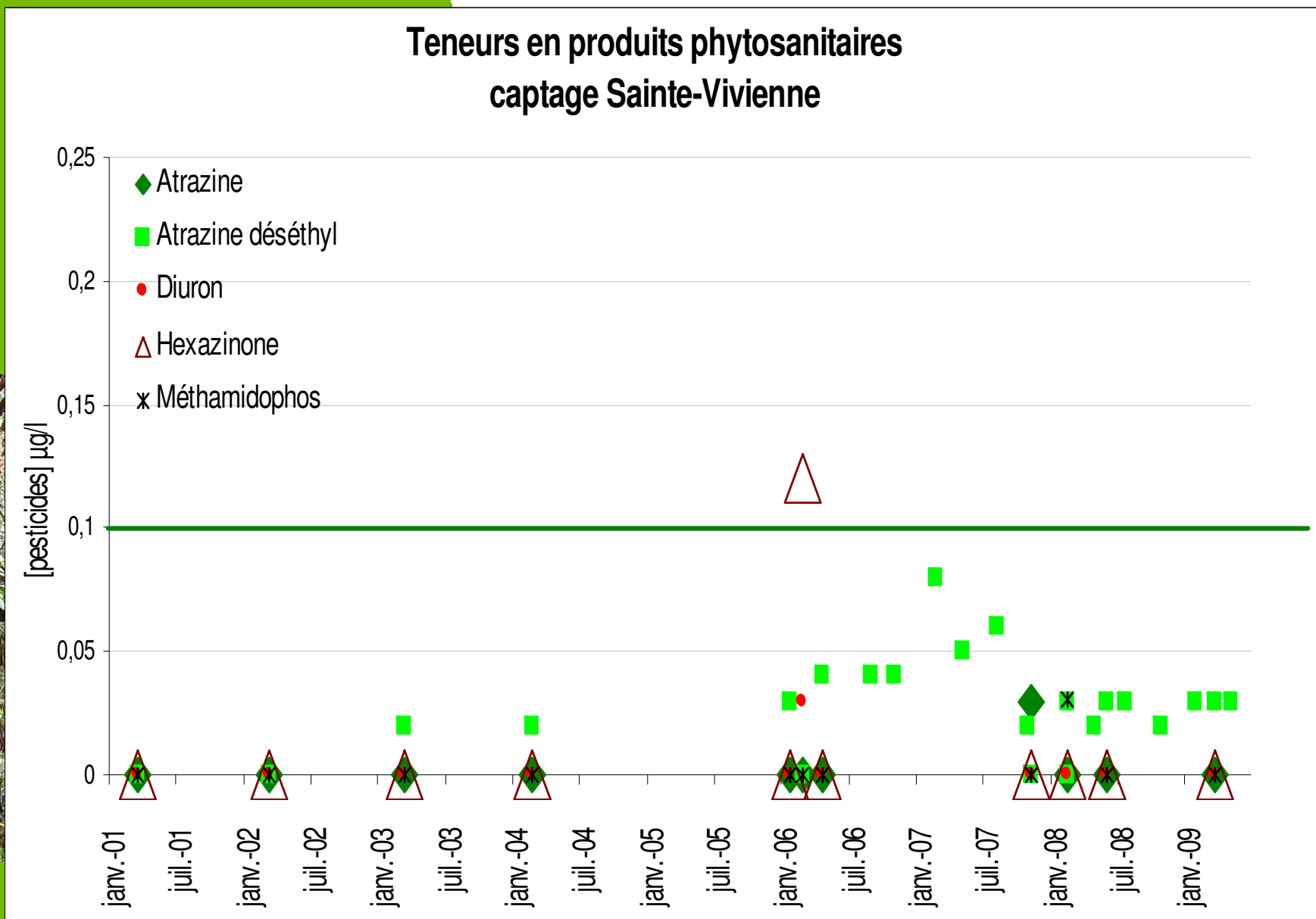
SAU : 25% du territoire

- Prairie
- Bananes
- Autres
- Canne



Le captage Sainte Vivienne à SAINTE SUZANNE

Faible teneur en nitrates (5 mg/l) – Détection de pesticides depuis 2006



3. Le diagnostic territorial



Identification des zones de vulnérabilité intrinsèque de la nappe

La vulnérabilité intrinsèque de la ressource représente sa plus ou moins grande capacité de défense « naturelle » face à un processus de contamination

Prise en compte de :

- La capacité du sous-sol à laisser infiltrer les eaux de pluie
- L'épaisseur de la zone non saturée (zone du sous-sol entre la surface du sol et la surface de la nappe)



Identification des zones à forte pression « pesticides » (cartographie de l'occupation du sol)

Croisement des zonages



Zones à enjeux prioritaires pour un plan d'actions

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

RÉUNION

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Réunion

www.reunion.developpement-durable.g

4. Suite à donner



Présentation aux communes du diagnostic territorial et des zones à enjeu



Constitution d'un comité de pilotage :

- Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire

- Élaborer un plan d'actions : contenu, pilotage, montage financier

- Coordonner, réévaluer, suivre les actions



Objectif 2012

Validation du plan d'actions et premières actions



Crédit photo : DEAL/BNOI

Réseaux, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE